

ANNONCES :

La ligne ou son espace:
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames: 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce: 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Lausanne, Genève,
Montreux, Fribourg,
etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 8 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger: Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal N° 274

Nouveaux faits connus Lundi à Midi

L'Angleterre voudrait appuyer par la force les démarches diplomatiques auprès de la Turquie. La France et l'Italie ne partagent pas cette opinion.

Les Suisses sont sortis, les premiers, au tir international au pistolet de Milan et Hänni a été proclamé champion du monde.

UN DECRET pour les petits

Un décret qui nous intéresse autant si ce n'est plus que la loi Haebelin, c'est celui concernant l'assurance infantile sur lequel les électeurs de notre canton auront également à se prononcer dimanche prochain.

S'il est vrai de dire que notre époque a vu se commettre beaucoup trop d'injustices et d'actes inhumains, il est également vrai d'affirmer, dans un autre ordre d'idées, qu'elle est caractérisée par l'apparition et l'épanouissement d'un nombre considérable de belles œuvres, qui sont autant de preuves marquantes de ce que l'esprit de charité et de solidarité peuvent réaliser.

Le principe de l'assurance infantile est de ce nombre.

Que les citoyens valaisans se rassurent!

Nous ne rêvons pas d'un Eldorado.

Nous ne sommes pas de ceux qui désinent éternellement sur le sable, au bord d'un mystérieux océan, les épaves d'un vaisseau qui les emportera loin d'un rivage détesté.

Tout au contraire, nous sommes des traditionnalistes. Nous nous appuyons sur la longue série des éducateurs.

A l'égard des enfants, notre conduite est toute tracée. Il faut les aider dans leur développement et les préparer à entrer, sains et en force dans la vie où ils auront à gagner un pain de jour en jour plus disputé.

Chacun sait en quoi consiste une assurance-maladie: nous n'enfoncerons donc pas une porte ouverte par des explications superflues.

Dans sa dernière session, le Grand Conseil a voté en seconds débats un décret autorisant les Communes à rendre cette assurance obligatoire pour tous les enfants en âge de fréquenter les écoles primaires.

Nous insistons sur le mot *autoriser* qu'il ne faudrait pas confondre avec le mot *obliger* que des esprits chagrins pourraient agiter afin d'effrayer l'électeur.

L'assurance infantile n'est pas précisément une nouveauté en Valais.

Beaucoup de communes dans le Haut, et la Ville de Sion, l'appliquent avec succès depuis plusieurs années.

Il s'agit donc de favoriser le développement d'une œuvre de solidarité qui, en somme, a fait ses preuves dans plusieurs parties du canton, et de la manière que voici:

L'Etat verserait aux communes qui auraient introduit l'assurance obligatoire un subside de 1 fr. 20 par enfant assuré. Négligerait-il, pour autant, l'assurance facultative, faite auprès de diverses Sociétés ou Mutualités?

Non, mais l'assuré libre subirait une

petite décapitation de quatre sous et recevrait 1 franc, à la condition cependant que la commune ou un tiers se fonde d'une somme qui égale la moitié de la dépense faite par l'Etat.

A tous les points de vue, cet arrêté qui a été l'objet de discussions longues et étudiées au Grand Conseil, mérite l'approbation chaleureuse du Corps électoral.

Combien, combien de parents hésitent à faire appeler le médecin à un premier malaise de l'enfant, et alors que le malaise, sans que l'entourage s'en doute, porte déjà en lui le germe d'une grave maladie!

L'assurance vaine inévitablement cette hésitation que nous comprenons tout en la combattant.

Dans l'examen du décret, l'électeur se demandera qu'elle en sera la portée financière?

Oh! bien minime.

Une somme de quatre à cinq mille francs suffira aux subventions des premières années.

On voit que ce n'est pas le Rhône à boire, pas même un torrent.

D'après les meilleurs éducateurs, le devoir de la Société est de donner aux enfants tous les atouts qui leur permettront d'affronter heureusement la vie. Qui peut contester que la santé ne soit le principal de ces atouts?

Votons le décret, nous soutiendrons, par là, les générations de demain dans la voie où leurs terres et leurs morts les prédestinent.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Que sont devenus les enfants de l'empereur d'Allemagne? Comme on le sait, après la révolution de novembre 1918, l'empereur, le kaiserin et le kronprinz furent seuls contraints de s'exiler d'Allemagne. Les autres princes abandonnèrent leurs palais de Berlin pour se réfugier à Postdam. L'empereur avait six fils et une fille, la princesse Victoria-Louise. Comment vivent-ils actuellement en Allemagne?

La kronprinzessin vit à Postdam, au château de Cecilienhof, avec ses quatre enfants. Ses deux fils aînés, Wilhelm et Joachim, sont âgés respectivement de 15 et 13 ans.

Le prince Adelbert, troisième fils de l'ex-kaiser, habite Wilhelmshafen, où il mène une existence assez retirée. Il fréquente quelques familles nobles de l'endroit et fait peu parler de lui.

Son frère, le prince Auguste-Wilhelm, aussitôt après la révolution s'était associé à une banque. Le commerce paraît toutefois l'avoir intéressé davantage que la finance, car Auguste-Wilhelm, est maintenant attaché à la firme d'automobiles Opel, dont il reçoit 150.000 marks par an, plus un pourcentage. Ce prince entretient peu de relations avec les membres de la famille.

Le prince Eitel-Friedrich habite, à Postdam, la villa Jungenheim. C'est le membre le plus intrigant de la famille impériale. On se rappelle les manifestations monarchistes auxquelles il prit part, cet été, en compagnie de Ludendorff. Eitel-Friedrich, dont la haine pour la France est connue, entretient des relations suivies avec toutes les associations antirépublicaines. Il semble très probable que Kapp le tint au courant de tous les préparatifs de son coup d'Etat.

Le prince Oscar réside également à Postdam, à la villa Liegnitz. Il se relève actuellement d'une grave fluxion de poitrine, qui a mis ses jours en danger. Oscar n'a pas d'occupation spéciale. On le rencontre souvent, en été, aux environs de Berlin, faisant de la motocyclette.

Le dernier fils de l'ex-kaiser, le prince Joachim, s'est, on s'en souvient, suicidé, il y a dix-huit mois. On se rappelle le procès qui eut lieu, au sujet du fils de Joachim, entre la veuve du prince et son beau-frère Eitel. La princesse mène joyeuse vie: elle remportait dernièrement un premier prix de danse, au cours d'un tournoi à Baden-Baden.

La fille unique de l'empereur, la princesse Victoria-Louise, vit actuellement dans les domaines de son mari, le prince de Brunswick. Elle s'est rendue plusieurs fois au château de Doorn, auprès de son père.

Les princes de Hohenzollern touchent une rente du gouvernement allemand.

Les vieilles traditions qui se perdent. — Dans le temps — et en somme, ce n'est pas si vieux — l'on fêtait avec éclat les cortèges et tous les attributs professionnels: saint Fiacre, patron des jardiniers; saint Crépin, des cordonniers; saint Eloi, sainte Barbe, pour ne citer que ceux-là.

L'origine de la confrérie de Saint-Eloi, par exemple, se perd dans la nuit des temps. Du moyen âge elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et chaque année — dans certaines contrées — on voit encore fidèlement se renouveler son même programme. Pourquoi la plupart des autres confréries restent-elles indifférentes, à part quelques exceptions?

Il n'y a plus de mendiants. — Il n'y a plus de mendiants en France, écrit un collaborateur du « Figaro », les vagabonds se font rares et le mois d'août a vu diminuer de 50 % le nombre des délits. Les débuts de septembre font promettre une même proportion pour le mois courant.

A quoi attribuer cet heureux phénomène? Aux vacances?... Non, au fait que la France manque d'ouvriers et qu'il n'y a pas de chômage.

Du moins, ajouterons-nous, tant que les gréviculteurs ne s'en mêlent pas.

Historiens romands. — La Société d'histoire de la Suisse romande, sur l'aimable, invitation de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, invite ses membres à prendre part à une séance commune à Auvernier, le samedi 25 septembre.

L'ordre du jour prévoit: 10 h. réception et collation devant l'Hôtel du Lac; 11 h. séance générale au Temple; 1. Allocution de M. G. de Blonay, président de la Société d'histoire de la Suisse romande; 2. Allocution de M. Arthur Piaget, président de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel; 3. Communications de: a) M. Zoltan Baranyai, professeur, directeur du Secrétariat hongrois près la Société des Nations: « Les étudiants hongrois d'autrefois dans la Suisse romande »; b) M. Paul Vouga, professeur à l'Université de Neuchâtel: « Les fouilles d'Auvernier »; c) M. Arthur Piaget: « Les bijoux de la comtesse ». 1 h., dîner dans la grande salle du Collège. 4 h. Départ pour Colombier, visite du château et de la maison de madame de Charrière.

La quadrature des mouchoirs de poche. — Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi les mouchoirs de poche, qu'ils soient de toile grossière, de linon, de batiste ou de fine dentelle, ont tous la même forme carrée? Autrefois, sous l'ancienne monarchie française, il en allait différemment; c'est ainsi que, dans un portrait qui figure au Louvre et date du temps où régnait le bon roi Henri, on voit une bourgeoise parisienne tenant à la main un mouchoir brodé, de forme hexagonale.

Mais le 2 janvier 1785, faisant droit aux réclamations souvent formulées des tisseurs jurés de toile de lin, le roi Louis XVI rendit une ordonnance, aux termes de laquelle « la longueur des mouchoirs qui sont fabriqués dans le royaume sera désormais égale à leur largeur ».

Depuis lors, la France a connu quatre révolutions, un nombre respectable de gouvernements monarchiques, empiriques ou républicains; les modes masculines ont évolué de l'habit brodé et de la culotte courte au pantalon et au veston démocratiques; les modes féminines ont été renouvelées et bouleversées chaque année. Mais les mouchoirs de poche ont toujours conservé la forme carrée que Louis XVI leur a imposée. Et « l'Ordonnance » semble avoir été respectée même hors de France...

Distinction. — Sur la proposition du président du conseil, M. Millerand, président de la République, a signé un décret jeudi, conférant le titre de commandeur de la Légion d'honneur à M. Philippe Godet.

Ceux qui se suicident. — Une erreur assez généralement accréditée est celle qui consiste à croire que les pauvres et les misérables forment le plus gros contingent des morts volontaires. Dans les suicides inspirés par les tourments spirituels, et, en particulier par les crises d'ordre sentimental,

le cas de Mme Sambat, n'est certes pas une nouveauté.

On a cité Marcellin Berthelot et les époux Lafargue. Les hommes de génie, de talent de haute culture, de valeur et de poids, fournissent une part importante de ces fins tragiques. Exemple: chez les anciens, Aristote, Cléanthe, Démosthène, Zénon, Thémistocle, Caton, Brutus, Cassius, Tércence, Sénèque, Aristarque, Néron, Mithridate, Annibal; chez les modernes: des artistes, des écrivains, des acteurs, des poètes, des savants, des officiers.

Il a été prouvé par d'officialles et sévères statistiques consacrées au suicide, que la progression de celui-ci est le résultat de la civilisation matérialiste. L'hérédité intervient comme facteur prépondérant; mais, en sous-ordre, l'alcoolisme joue un rôle capital dans l'Europe septentrionale, tandis que les causes principales du suicide sont l'amour déçu, la jalousie et la misère, dans l'Europe méridionale; la ruine subite, le déshonneur et la peur du châtime, dans l'Europe centrale.

Les montagnards, croyants, eux, sont peu enclins au suicide. La propension apparaît plus prononcée dans la région des grandes rivières, elle est moindre dans les contrées marécageuses. Ce sont toujours les statistiques qui nous apprennent ces étranges différences.

Le maximum des suicides coïncide avec juin, le minimum avec décembre. Les Allemands représentent la race la plus portée au suicide, les Slaves la race prédisposée au plus faible degré. La France et l'Angleterre se classent à la suite de l'Allemagne.

Simple réflexion. — Dans son enfance, l'homme apprend toutes les fables de la vie; dans sa jeunesse, il en parcourt le roman; dans son âge mûr, il en connaît l'histoire.

Curiosité. — Le docteur Roux, de Paris, vient de faire une curieuse découverte: il y a du nickel dans l'oignon, l'avoine, les carottes, les champignons et le poireau. En faible quantité, sans doute, mais suffisamment pour que la science en puisse tenir compte.

Vous verrez qu'en cherchant bien, on finira par constater que le corps humain lui-même est une véritable mine de nickel. Ainsi, l'expression populaire « avoir les pieds nickelés » cessera d'être une image hardie pour devenir une réalité scientifique.

Pensée. — Les hommes sont petits; il dépend d'eux jusqu'à un certain point de troubler le cours des choses; en le faisant, ils ne peuvent nuire qu'à eux-mêmes.

Les Missions Intérieures

D'après le rapport des missions pour 1921, les recettes ont été de 296.000 francs.

A la tête se trouve le petit canton de Zoug, la patrie des missions intérieures; viennent ensuite Schwyz, Lucerne, Unterwald, Uri et St-Gall. Les recettes extraordinaires ont subi un recul considérable, relativement à l'année précédente. Alors que l'année 1918 avait donné 150.000 fr.; 1919, 112.500 fr.; 1920, 130.600 fr. de contributions extraordinaires, l'année 1921 ne nous a apporté que 67.300 fr. La part du lion à ce résultat, beau quand même, revient à Argovie, Lucerne et Fribourg. Les dons extraordinaires sont toujours exposés à de grandes variations, mais ce fort recul n'est pas un pur hasard. La grande concurrence existant depuis les dernières années dans le domaine de la charité a fait sentir certainement ici son influence.

Passons aux dépenses. Le premier but des missions intérieures est d'entretenir la pastoration dans la Diaspora, soit de payer les curés et vicaires, et de soutenir les écoles paroissiales. Ces dépenses ordinaires se montent, dans l'exercice, à 362,124 fr. 31. (1920: 344.557 fr. 95). En outre, les Missions Intérieures cherchent aussi à soutenir les bâtisses d'églises et à distribuer des dons extraordinaires pour amortir les

dépenses de bâtisse et en solder les intérêts. Cette année, nous n'avons pu, dit le rapport, donner que peu à cet effet. Mais, pour satisfaire au moins partiellement aux besoins les plus pressants, 35.700 fr. de subsides extraordinaires ont été répartis. (En 1920: 79.000 fr.)

Quel est maintenant le bilan de tous ces chiffres? Les recettes ordinaires ne peuvent plus, depuis longtemps, équilibrer les dépenses ordinaires. Mais, cette année, le déficit est devenu très grave, et est monté à 66.194 fr. 38. Le total des dons extraordinaires ne suffit pas à couvrir ce déficit, d'autant moins que 22.500 fr. sont grevés d'une jouissance réservée, et, dès lors, ne sont pas disponibles. Aussi, a-t-on dû, pour parfaire le déficit, employer le capital de 24.500 fr. devenu libre de jouissance réservée au cours de l'exercice. Aussi le comité de l'œuvre fait-il un appel pressant à la générosité du peuple catholique suisse.

En 1921, les Missions Intérieures ont subventionné 118 paroisses et 46 filiales, 11 missions italiennes et 23 écoles.

Dans le diocèse de Sion, elles aident les paroisses d'Aigle, avec les succursales, Bex et Lavey-Morcles qui représentent environ 5.000 catholiques.

Le directeur de cette belle œuvre, M. l'abbé Albert Hausheer termine son rapport par cet émouvant appel:

« Et toi, peuple chrétien, sache comprendre qu'il nous est impossible à nous, catholiques suisses, de laisser tomber les Missions intérieures. La Diaspora exige de nombreux et bons prêtres, et ces prêtres doivent pouvoir vivre, et c'est à elles de pourvoir à leur entretien. Et à leur tour, les catholiques de la Diaspora doivent songer que non seulement la charité, mais aussi la justice, les oblige de subvenir, dans la mesure de leur possible, aux besoins de leurs ouvriers dans la vigne du Seigneur. Nous devrions blâmer vivement un maître, qui retiendrait le gage de son serviteur, afin de pouvoir donner plus d'aumônes. A l'ouvrier est dû son juste salaire. C'est pourquoi, avant de songer à d'autres bonnes œuvres, les catholiques de la Diaspora doivent remplir leurs obligations envers leur propre pastoration. Sans doute, leurs moyens n'y suffisent pas. Aussi leurs frères des cantons catholiques les aident-ils par de larges aumônes; mais ils doivent user consciencieusement et prudemment de ces aumônes. Notre grande Diaspora ne peut prospérer que si tous, dans les vieilles terres catholiques et dans le domaine des Missions Intérieures, travaillent de concert et généreusement. Le gros déficit financier de l'année dernière nous incite impérieusement à ce devoir de charité. »

LES ÉVÉNEMENTS

Les Anglais risquent de se trouver seuls en Orient

Capture d'un Etat-Major

Le général grec Petriadès et son état-major de soixante-dix officiers ont été faits prisonniers hier avec six mille cinq cents hommes, près de Brousse. L'armée grecque du Nord se trouve ainsi désarmée.

Le commandant turc s'est emparé de l'automobile du général, mais lui a permis de le suivre à cheval.

Rien de plus curieux que l'attitude de la presse anglaise depuis que la politique britannique a subi un grave échec dans le Proche-Orient par suite de la défaite des Grecs. Tout à coup la situation est devenue très grave; elle ne l'était pas quand les intérêts anglais ne paraissaient pas menacés. Oh! alors on était les maîtres de Constantinople, on refusait de connaître Kemal pacha, on ne recevait pas son délégué.

Maintenant, c'est autre chose. Il faut se dépêcher de sauver l'Orient, autrement dit l'influence anglaise. La France, qui n'était bonne à rien la veille, est devenue la chèvre allié, sur laquelle on compte pour pacifier l'Orient et remettre sur pied l'orgueil britannique.

C'est dans cet esprit qu'il faut lire les journaux anglais.

La France, en Orient comme ailleurs, est disposée à ne jamais s'écarter la première de l'alliance. Elle a pris des engagements : elle les tiendra. Mais on ne peut exiger d'elle qu'elle les dépasse pour aller à l'encontre de ses intérêts les plus certains.

Dans la note qui les ravit tellement, les Anglais auraient dû remarquer que le gouvernement français prend soin de spécifier qu'il n'entend nullement, en se prêtant aux mesures demandées à Londres, préjuger les conditions de la paix. Il ne saurait donc être question pour elle de s'associer à une action militaire destinée à imposer aux Turcs les conditions que Londres peut juger convenables.

Le ton de la presse italienne montre que la France n'est point seule à penser ainsi.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les progrès de la chirurgie

Un Mort ressuscité pendant 27 heures

Voici quelques détails du cas que le *Nouvelliste* a relaté samedi et dont s'entretiennent les savants du monde entier.

On sait que l'expérience a eu lieu à l'hôpital Saint-Barthélémy à Londres. M. le Docteur Bedford Russel, qui a assisté à l'opération, a déclaré que cette expérience n'est pas nouvelle, mais que jamais on avait obtenu, jusqu'ici, un résultat aussi remarquable :

« Les conditions, d'ailleurs, étaient extrêmement favorables, car cet homme encore jeune — il avait 27 ans — était solide. Une opération facile, nécessitée par l'angine dont souffrait le patient, venait, en effet, d'être effectuée et tout le monde en attendait un plein succès, quand le cœur cessa de battre. Autant qu'on puisse s'en rendre compte, d'après les symptômes qui caractérisent les souffrances du jeune homme, sa maladie ressemblait étrangement à celle qui frappa M. Arthur Griffith avant sa mort inattendue, et dans le cas actuel, le docteur Russel venait d'effectuer l'ablation d'une amygdale, quand le malade cessa de vivre. Une injection de strychnine fut inefficace. On pratiqua alors la respiration artificielle, chose très importante ; elle fut pratiquée pendant toute l'opération, et on procéda à des injections susceptibles de combattre la cause qui avait provoqué l'arrêt du cœur. Pendant ce temps, le docteur Russel commençait d'abord à masser le diaphragme ; les poumons répondaient légèrement de temps à autre aux tentatives de respiration artificielle, mais le cœur restait inerte ».

C'est alors que le diaphragme fut lui-même ouvert, ainsi que la paroi musculaire sur laquelle repose le cœur et que le massage du cœur fut lui-même entrepris, opération extrêmement délicate qui consiste à imprimer au cœur, des oreillettes, aux ventricules un mouvement rotatoire.

« Naturellement, dit encore le chirurgien, le patient ne reprit pas connaissance, mais la circulation du sang fut parfaitement rétablie et l'appareil respiratoire reprit ses fonctions en harmonie avec elle ».

On voit que l'opération valait la peine d'être tentée et les résultats prouvent les progrès qui ont été faits dans cette voie difficile.

Si un jour on peut provoquer la reprise des fonctions cérébrales, le retour à la vie sera complet.

D'autre part, on apprend qu'un docteur a déclaré hier :

« Bien que l'homme n'ait pas repris connaissance, on ne peut nier qu'il y ait eu retour à la vie, puisque dans bien des cas les malades perdent toute notion des choses, sans être pour cela considérés comme morts, et bien souvent des stimulants suffisent à leur rendre conscience. Or, dans le cas actuel, le cœur et les poumons remis en mouvement mercredi soir continuèrent à fonctionner jusqu'à vendredi matin. Au total, avant de reprendre ses fonctions, le cœur

avait cessé de battre plus de trente minutes. Le massage du cœur lui-même dura au moins un quart d'heure, avant qu'un frémissement indiquât son retour lent et progressif à l'activité. »

Inutile d'ajouter que le dosage des stimulants : strychnine, pituitrine, adrénaline fut particulièrement surveillé. Il est curieux de constater que ce fait remarquable vient d'être accompli à un moment où une association de savants anglais cherchent à établir le rapport des forces psychologiques mentales et physiques qui régissent le cœur et l'âme.

Le désastre de Smyrne

Ce que fut l'incendie

Des personnes absolument dignes de foi, appartenant aux colonies étrangères à Smyrne, notamment des Américains arrivés à Athènes par le contre-torpilleur américain *Simpson*, à bord duquel se trouvait aussi M. Horton, consul général des États-Unis, avec sa famille, donnent des détails terrifiants au sujet des massacres qui ont eu lieu jeudi à Smyrne lors du grand incendie qui a réduit en cendres toute la partie ouest de la ville, comprenant les quartiers européen, grec et arménien.

Selon une conviction générale, le feu a été mis intentionnellement pour effacer les traces des massacres, des pillages et autres crimes.

La directrice du collège américain de jeunes filles, Mme Mille, déclare avoir vu un sergent ou un officier turc de l'armée régulière porteur d'un bidon de pétrole, entrer dans une maison, et peu après qu'il en fut sorti, des flammes en jaillir. Presqu'au même moment, le feu s'est déclaré sur différents points de la ville.

Ce jour-là, le premier de l'occupation turque, dit-elle, le vent soufflait du sud-est et poussait les flammes vers l'ouest, en sorte que le quartier turc était à l'abri, si bien qu'il resta effectivement entièrement indemne. Outre les élèves de l'établissement, il y avait aussi au collège tout voisin du foyer primitif de l'incendie, 1300 réfugiés chrétiens. Au moment de mon départ, les flammes avaient atteint les quais, menaçant les consulats. L'incendie fut précédé de massacres qui se poursuivirent pendant la nuit à la lueur des flammes.

Il est impossible d'évaluer le nombre des victimes. Le Dr Post qui, avec des membres de l'« American Relief Committee » fit des recherches, estime que le nombre des victimes jusqu'au moment de l'incendie devait s'élever à un millier. Un grand nombre de chrétiens ont péri dans les flammes. En outre, le commerce étranger a subi des pertes immenses. Tel est notamment le cas des représentants des grandes maisons américaines de tabac, comme la *Gary Tobacco Co* et la *Standard Commercial* dont presque tous les stocks furent détruits. Les pertes matérielles subies par le commerce sont estimées à un milliard de francs au total.

De grands approvisionnements ont été détruits, ce qui a provoqué une véritable crise dans l'alimentation. Les magasins de la firme française Orosdi Back, plusieurs autres maisons françaises et anglaises, le collège français de St-Joseph, d'autres écoles françaises, le local de l'Association américaine des jeunes gens ont été détruits.

Enfin, plusieurs villages et les quartiers européens des faubourgs de Bourdja et de Bourraba, ont été incendiés.

Quels sont les auteurs de cet incendie ? Les Grecs accusent les Turcs et les Turcs accusent les Grecs ; lesquels auraient suivi l'exemple et la méthode des armées allemandes en se retirant.

300.000 personnes sans asile.

Le correspondant de la *Chicago-Tribune* à Smyrne estime que les trois cinquièmes de la ville sont en cendres et que 300.000 personnes sont sans abri. Les dégâts matériels s'élèvent déjà à plus de deux milliards cinq cent millions de francs.

Excepté le misérable quartier turc, Smyrne a cessé d'exister. Même la maison où se tenait le quartier général turc a été détruite par le feu.

La situation alimentaire des réfugiés est terrible. Les stocks actuels sont insuffisants pour nourrir même un sixième de ceux que les flammes ont rendus nécessiteux.

Toujours des gens tués en Irlande

On mande de Belfast au *Daily Mail* que la guerre civile continue toujours dans les rues de Cork. Vendredi, un homme et deux jeunes filles ont été tués dans Bridge-Street.

Au cours de la bataille de Sligo, les troupes nationales ont fait de nombreux prisonniers ; elles ont pris de grandes quantités d'armes et de munitions. Dans ce combat, le général de brigade Joseph Hing a été tué. C'était une des autorités militaires les plus estimées dans l'armée de l'Etat libre et le héros de nombreux combats contre les irréguliers. Le major général Mac Keown a été blessé le même jour.

Pierre Benoît enlevé ?

Drôle d'aventure

M. Faralico, commissaire à la police judiciaire, a reçu dimanche matin une demoiselle Lafère, employée dans un magasin de modes, des déclarations desquelles il résulterait que le romancier Pierre Benoît, son fiancé, aurait été enlevé, samedi, à 3 h. 45 de l'après-midi, place Vendôme, par un groupe d'Irlandais qui l'auraient poussé dans une automobile, laquelle serait partie pour une destination inconnue.

C'est dimanche matin seulement que Mlle Lafère, qui pourtant se trouvait place Vendôme en compagnie de M. Pierre Benoît, a cru devoir avvertir la police. Elle a reçu dans la soirée de samedi, de son fiancé, un télégramme daté d'Anières et dans lequel M. Pierre Benoît y explique que ses ravisseurs, tout en lui laissant la liberté de la prévenir, entendent cependant le séquestrer jusqu'à jeudi peut-être.

Mlle Lafère a ajouté que mardi dernier, son fiancé a déjà été enlevé dans des circonstances analogues par des Irlandais aux environs d'Evreux qui l'auraient séquestré dans une propriété voisine de cette ville jusqu'à vendredi dernier. Une enquête est ouverte.

Au domicile de M. Pierre Benoît, on déclare que le romancier n'a pas été vu chez lui depuis le moment où il est parti samedi à trois heures après-midi.

La nouvelle de son enlèvement connue ce matin dans les milieux littéraires a causé une certaine sensation. Toutefois, beaucoup se montrent sceptiques sur la réalité des faits qui auraient été rapportés par Mlle Lafère.

M. Pierre Benoît est l'auteur réputé de l'*Atlantide* et de vingt autres romans en vogue.

Une auto attaquée par un coq !

Une automobile, conduite par M. Jourdan, négociant à Paris, venant de Suisse, a subi un assaut, aussi furieux qu'imprévu, de la part d'un jeune coq, au moment de son arrivée au bureau d'octroi du Pont-de-France, à Auxonne.

Avec une violence incroyable, ce volatile, du poids d'un kilo 600 grammes à peine, se précipita sur le capot, puis sur le pare-bise de la voiture, qu'il brisa à coups de bec. M. Jourdan, attaqué lui-même, reçut trois blessures à la main droite. Il porta plainte à la gendarmerie et, à l'appui de divers témoignages, le montant des dégâts constatés s'élevant à plusieurs centaines de francs, sera supporté par le propriétaire de ce vrai petit coq de combat.

NOUVELLES SUISSES

Les élections au Conseil national

Elles se dessinent.

De Soleure :

M. Casimir von Arx, qui représente depuis 1887 le canton de Soleure au Conseil des Etats, a avisé la direction du parti radical-démocratique soisouris, en vue des élections prochaines, qu'il entend renoncer à ce mandat.

De Bâle :

L'assemblée de délégués du parti catholique a décidé après une vive discussion de proposer au congrès du parti de dresser une liste complète pour les élections au Conseil national sur laquelle le conseiller national Zraggen serait cumulé. L'assemblée de délégués recommande en outre au congrès l'appareil avec les autres listes bourgeoises. Le congrès aura lieu le 20 octobre.

La Loi Hæberlin

Le Comité indépendant catholique genevois a tenu une séance pour prendre position dans la question de la loi Hæberlin.

Une discussion s'engagea, qui dura fort longtemps et à la suite de laquelle le comité du parti indépendant se prononça en faveur de la loi contre les menées révolutionnaires.

Les partis bourgeois des cantons de Vaud et de Neuchâtel se sont prononcés également en faveur de la loi.

A Zurich, une assemblée populaire convoquée par le comité local au nom du parti socialiste, du parti communiste, du parti du Grütli, du personnel des transports, du cartel des syndicats et de l'Union ouvrière de Zurich, a eu lieu samedi à Zurich, et environ 4000 personnes y assistaient. Cette assemblée avait été convoquée pour s'occuper de la révision du droit pénal fédéral et les orateurs Franz Wälti de Bâle, communiste, et Greulich, conseiller national socialiste, prononcèrent des discours. L'assemblée vota ensuite une résolution repoussant le projet de loi qui sera soumis au peuple le 24 septembre.

A Berne, dimanche après-midi a eu lieu sur la place du Parlement, devant le palais fédéral, une assemblée de démonstration contre la révision du droit pénal fédéral convoquée par le comité local d'action représentant les partis de gauche. Les partisans étaient au nombre de 5000. Des discours ont été prononcés par MM. Greulich, de Zurich, Nicole, de Genève et Reinhard, de Berne, conseillers nationaux.

Les tireurs suisses à Milan

A 18 h. 15, dimanche, le tir international au pistolet de Milan a été déclaré clos. L'office de contrôle vérifia les cartons.

Après cette vérification des résultats de tirs au pistolet, le tireur suisse Hänni a été proclamé champion du monde avec 514 points ; la deuxième place du classement est attribuée à l'Italien Isnardi, de Turin, également avec 514 points. Le classement des sept nations qui ont participé à ces tirs, après la renonciation de la Suède, est le suivant : 1. Suisse, 2553 points ; 2. Italie, 2468 points ; 3. Amérique, 2461 ; 4. France, 2460 ; 5. Danemark, 2386 ; 6. Pays-Bas, 2325 ; 7. Monaco, 2239.

Après les concours, les champions suisses ont été félicités par les membres du comité et par les autres tireurs étrangers pour la précision de leurs tirs. Parmi les personnalités assistant aux épreuves, on remarquait notamment le baron Cartonnell, commissaire du royaume, le général Saylor, du ministère de la guerre, M. Morillon, président de l'Union internationale de tir à Paris, le général Then-Brosch, envoyé officiel du gouvernement hollandais.

Vendredi, jour anniversaire de la bataille de Marignan, 21 tireurs suisses ont pris part aux épreuves du championnat italien de tir au fusil, à 300 mètres. Ils ont reçu de Berne un télégramme de M. Musy, conseiller fédéral.

M. Lienhard (Lucerne) a réussi à la distance de 300 m., 60 cartons avec 561 points, battant ainsi tous les records en série de 60 coups.

Voici les principaux autres résultats obtenus par les tireurs suisses :

300 mètres carabine. — Pfeiderer (Ottenbach), 57 cartons, 535 points ; Roesli (Winterthur), 56, 535 ; Hartmann (Lausanne) 54, 533.)

Fusil ordonnance. — Herzog, (Bâle) 51 cartons, 517 points ; Agostinetti (sergent-major IV/94) 51, 517 points ; Agostinetti (serg.-maj. IV/94) 51, 517 ; Bolis (Wallisellen) 51, 504 ; Isenegger (Lausanne) 49, 514 ; Bernasconi (Lugano) vétéran 43, 488 ; Censi (Lugano) 40, 488 ; Knuchel (Genève) 40, 481 ; v. Dach Gottfried (Lyss) 36, 478 ; Sauter (Lucerne) 476.

50 mètres pistolet. — Schnyder (Balsthal) 53 cartons, 515 points ; Haenni (Soleure) 49, 507 ; Koenig, (Berne) 49, 505 ; Zulauf (Alstetten) 47, 508 ; Wiederkehr (Luchsingen) 47, 506 ; Blum, (Genève) 46,6, 507 ; Winkelmann (La Chaux-de-Fonds) 43, 498 ; Zimmermann (Lucerne) 43,6, 488.

Tuée en automobile.

Un grave accident d'automobile s'est produit à Balterswil (Bade), sur la route de Schaffhouse à Eglisau. M. Eisen-

hut, maître charpentier de Bâle, plôitait une voiture dans laquelle se trouvaient également Mme Wellauer, femme de l'inspecteur des tramways, et une demoiselle.

Au moment où M. Eisenhut attaquait un virage court, en marche arrière, l'automobile fut précipitée du haut d'un talus de 3 mètres. Mme Wellauer eut la poitrine écrasée et fut tuée net. M. Eisenhut et la demoiselle ont eu des blessures plus ou moins graves, mais qui ne mettent pas leurs jours en danger.

Poignée de petits faits

La « Tribune de Genève », à qui nous laissons la paternité de cette information, apprend qu'un avocat de Lausanne a notifié au chancelier de la Confédération pour être transmis à l'Assemblée fédérale un important mémoire dirigé contre le chef du Département fédéral de l'économie publique, M. le conseiller fédéral Schulthess, au sujet d'une importation de charbon.

— La fièvre aphteuse dans le haut Hasli. L'épizootie qui sévit en Obwald a été constatée dans le haut Hasli bernois de sorte que le marché de Meiringen du 20 septembre ne pourra pas avoir lieu.

— De Nouvelle-Orléans, on annonce que plusieurs docks et dépôts ont été la proie des flammes. L'incendie a également détruit quarante wagons de marchandises. Les dégâts matériels dépassent 5 millions de dollars.

— Jeudi après-midi, un chasseur d'Haute-riève a tué d'un coup de fusil, en dessous de la Roche de l'Ermitage, 11 vipères (la mère et ses 10 petits).

— Il existe un pays — ceci n'est pas croyable ! — où la vie a diminué d'une façon formidable. Ce pays est Cuba. Certains articles de consommation, comme les œufs, ont baissé là-bas de 300 %. On donne comme raison de cette baisse que, depuis la crise du sucre, qui a sévi récemment à Cuba, les ouvriers agricoles ont abandonné la culture de la canne à sucre pour s'adonner au jardinage et à l'élevage des volailles et animaux domestiques. Et, dès 1 rs, comme par un coup de baguette magique, tout dégringola rapidement.

— Le bateau de pêche français « Félix Faure », de Fécamp, a coulé par suite d'une voie d'eau, vers minuit, à 12 milles au large de Scarborough.

L'équipage se composait de 24 hommes. Huit hommes et un jeune garçon qui se trouvaient dans l'une des embarcations ont été recueillis par un bateau de pêche anglais qui les a débarqués à Scarborough ce matin.

On n'a pas de nouvelles de l'autre embarcation dans laquelle avaient pris place le capitaine et le reste de l'équipage, 15 hommes en tout ; mais il est possible qu'ils aient été recueillis par un autre bateau et débarqués dans un port plus au nord.

La Région

Gryon. — Troupeau disparu.

Depuis quelques jours a complètement disparu, à la suite des chutes de neige, qui, à Anzeindaz, ont formé une couche de 50 centimètres, une « moutonnerie » (troupeau) de 80 moutons appartenant au syndicat des Posses et du Fenalet et à des propriétaires de Gryon. Une caravane de skieurs s'est organisée pour aller à la recherche, dans la direction du Pas de Cheville et de Derbornenze.

Les troupeaux qui alpaient sont recendus à Gryon et aux Posses. Il a neigé à Gryon, mais la neige n'a pas pris pied.

NOUVELLES LOCALES

Le Pèlerinage diocésain à St-Maurice

PROGRAMME

Les heures du programme ont été quelque peu modifiées.

Dès l'arrivée des trains spéciaux, les pèlerins se grouperont au long des rues et sur les places de la ville, selon les indications données par les Commissaires.

A 9 h. $\frac{1}{2}$, exactement, départ de la procession pour Vérolle. Après la Messe, retour en ville en procession.

A 2 h. $\frac{1}{4}$, rendez-vous sur la Place des Sports, au pied des rochers de N.-D. du Scex. Le Clergé partira en procession de l'église de l'Abbaye.

Allocution, puis consécration à la Vierge.

De retour à l'église de l'Abbaye, sermon d'adieu et Bénédiction du Saint Sacrement.

Ordre de la Procession

Voici l'ordre de la Procession de dimanche. Les participants se feront un devoir de s'y conformer :

1. Bannière.
2. 1er corps de musique.
3. Ecoles de St-Maurice.
4. Pensionnat du Sacré-Coeur.
5. Orphelinat de Vérolliez.
6. Jeunes filles du voile.
7. Sœurs de Vérolliez.
8. Sœurs de la Charité.
9. Collégiens.
10. 2e corps de musique.
11. Croix.
12. Peloton de gendarmes.
13. R^{ds} Pères Blancs.
14. R^{ds} Pères Capucins.
15. Clergé en surplus.
16. Reliques.
17. Clergé en camail.
18. Suisse.
19. Prélats.
20. Peloton de gendarmes.
21. Autorités : Conseil d'Etat, Conseillers nationaux et autorités de districts et de communes.
22. Hommes sur quatre rangs.
23. 3e corps de musique.
24. Femmes sur quatre rangs.

Le chant d'ensemble

Nous aurions désiré que les chants de la messe pontificale célébrée à Vérolliez fussent exécutés par les Chorales de nos paroisses. Mais la difficulté de les exercer en un temps restreint et dans une période assez peu favorable, et de plus l'impossibilité d'une répétition générale avant l'office, vu l'horaire des trains spéciaux, nous ont fait renoncer à ce projet. La maîtrise de l'Abbaye a accepté de se charger de l'exécution du propre et de l'ordinaire de la Messe. Toutefois, nous demandons à la foule des pèlerins de bien vouloir participer au chant du Credo (3e Credo, dit des Anges, que tout le monde connaît) et des réponses (*Amen* ; et *cum spiritu tuo*, etc.) De même, à la cérémonie de l'après-midi, sous les rochers de N.-D. du Scex, ils diront d'une seule voix, après l'allocution, les trois premiers couplets du cantique : « Je suis chrétien ». Que la foule entière prenne part à cette facile mais impressionnante manifestation de foi et de piété.

AVIS

Les pèlerins ne peuvent voyager avec leurs billets dans les trains ordinaires. Ceux qui le feraient auront à payer la taxe entière en cours de route. — Pour le retour, il faut absolument prendre les mêmes trains que pour l'arrivée et consulter pour cela attentivement l'horaire qui sera publié au complet jeudi.

Les pèlerins sont priés de retirer dès jeudi aux guichets des gares leurs billets qu'ils paieront en les prenant.

Nous recommandons instamment aux pèlerins qu'ils veuillent bien, pour éviter l'encombrement et la confusion, se soumettre docilement aux directions qui leur seront données par les Commissaires.

Prions avec ferveur ces jours-ci pour l'entière réussite du pèlerinage et demandons à Dieu, par l'intercession de nos saints Martyrs qu'il nous accorde un temps favorable.

Le Comité.

Association populaire catholique

Voici le programme de l'Assemblée des délégués de l'Association Populaire Catholique Suisse qui se tiendra le mercredi, 20 septembre 1922, à 13 1/2 heures, dans la salle du théâtre du Collège de Sarnen :

1. Discours d'ouverture du président central, M. le Dr Pestalozzi-Plyffer;
2. Court rapport du secrétaire général, M. le Dr Hättenschwiller, sur l'activité de l'Association dans l'année 1921-1922. (Les rapports sur l'activité de l'Association populaire catholique dans la Suisse française et italienne seront transmis aux associations locales).
3. Présentation des comptes par le caissier central, M. L. Zwimpfer, (Comparaison avec les comptes imprimés de l'année 1921. Rapport des vérificateurs des comptes).
4. Election : a) Election de 30 membres au comité central ; b) Election du président central ; c) Election de 3 vérificateurs des comptes.
5. Que peut faire l'Association populaire catholique pour les paysans, les artisans et les ouvriers ? Rapport de M. le conseiller national H. von Matt, vice-président central.
6. La fondation d'offices pour le choix de

carrières professionnelles. Rapport du secrétaire général, M. Hättenschwiller, président du Conseil municipal de Lucerne.

7. L'Emprunt à primes de l'Association populaire catholique suisse. Rapporteur : M. J. Bernauer-Senn, de Lucerne.

8. Propositions et initiatives des associations locales et des membres de l'Association.

20 heures : Réunion familière dans la Salle des Bouchers.

Jeudi, 21 Septembre 1922.

Matin, 6 h. 25 : Départ pour Sachseln (arrivée, 6 h. 48).

7 heures : Office de Requiem pour les membres décédés de l'Association populaire catholique et de la Fondation Léonard dans l'église de Sachseln.

Après le service religieux : Départ pour le Flühl et le Ranft pour visiter les travaux de restauration de l'ermitage du B. Nicolas de Flue.

10 h. 45 : Retour à Sachseln. Départ pour Lucerne 11 h. 56.

St-Maurice.

La Société du Noble Jeu de Cible de St-Maurice, d'entente avec la Fédération Valaisanne des Sociétés de Tir, a fixé le tir d'inauguration de ses nouvelles installations, à Vérolliez, les 22, 23 et 24 courant.

Construites avec l'aide pécuniaire de la Confédération, de l'Etat et de la Commune, elles répondent aux exigences modernes. Le Bureau des Fortifications a mis au service de la Société sa longue expérience en la matière. La ligne est construite de manière à pouvoir tirer sur les mêmes buts dans toutes les positions et aux distances de 300, 400 et 500 mètres.

Les préparatifs se poursuivent activement :

Des prix, nombreux et variés, récompenseront les tireurs habiles, tant dans les concours de sections et de groupes, que dans les tirs individuels. Une assiette de faïence, artistiquement décorée par le pinceau de M. l'architecte Wetterli, permettra aux amateurs du fusil d'emporter un charmant souvenir de cette fête.

Le 22 crt., à 18 heures, M. le Rév. Curé de St-Maurice, bénira le Stand. Cette cérémonie sera suivie d'un banquet et d'une fête champêtre.

A la cantine, on ne servira que des mets et boissons de choix.

On peut obtenir tous renseignements et les plans chez le Capitaine, M. G. de Stockalper, à St-Maurice.

Le Comité d'organisation.

BAGNES

JE T'AIMERAI TOUJOURS

Voici la poésie de M. l'Abbé Fellay, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux (France) au concours de 1922 dont le « Nouvelliste » a parlé jeudi dernier :

Toi toujours, toujours toi, pays de
[mon enfance,
Pays de mon printemps et de mes plus
[beaux jours,
Pays cent fois béni de ma jeune innocence,

Je t'aimerai toujours.
Je t'aimerai toujours, ô modeste demeure,
Modeste, mais pour moi plus belle
[qu'un palais ;
C'est là lorsqu'on disait : mère, ton enfant
[picure,

C'est là que tu parlais.
C'est là qu'au jeune fils, ô bonne et
[tendre mère,
Tu murmurais souvent : sois sage,
[mon garçon,
Car, lorsque les enfants se mettent en
[colère,

Les anges du bon Dieu pleurent
[dans la maison.
Je t'aimerai toujours, ô mon
[humble demeure,
En souvenir sacré de mon père ouvrier,
Qui ne connut jamais à l'horloge que l'heure
Du devoir accompli pour l'honneur du foyer.

Je t'aimerai toujours, clocher de
[mon village,
A l'ombre de ta tour j'ai vu le premier jour,
Jamais je ne te vois sans que sur
[mon visage,
Ne perle une larme d'amour.

Je t'aimerai, Bourdon qui sonnas
[mon baptême,
Et qui jetas les sons de ta puissante voix,
Le jour où je reçus, bonheur pur et suprême,
Jésus pour la première fois.

Je t'aimerai toujours, grande cloche
[de Bagnes,
Pour moi, tu t'ébranlas un jour
[plus solennel
Le jour où, jeune encore, humble enfant
[des montagnes.

Choisi par vous, mon Dieu, je montais
[à l'autel.

Je t'aimerai toujours bonne et
[douce demeure,
O presbytère aimé, l'ami consolateur,
L'ami de tous les jours, de toute âme
[qui pleure,
De tous ceux qui souffrent, Seigneur!

Oh ! je vous aimerai, mes sentiers
[adorables,
Bosquets pleins de parfums, beaux taillis
[pleins d'encens
Arbres remplis d'oiseaux et
[forêts admirables,
Qui rappellent les jours du premier
[des printemps.

Oh ! je vous aimerai, voisins de
[ma chaumine,
Ruisseaux musiciens, ô petits tapageurs !
Mignons, qui serpez sur la verte colline,
Et depuis six mille ans donnez à boire
[aux fleurs.

Oh ! je vous aimerai toujours,
[mes sources claires,
Qui sortez du rocher si pleines
[de fraîcheur,
Que de fois près de vous
[dans les heures amères,
En étanchant ma soif j'ai reposé mon cœur !

Oh ! je vous aimerai, ravissante colline,
Mayens au gazon vert et superbes coteaux ;
Vallons frais et rians où ma vie enfantine
S'écoulait si paisible au milieu
[des troupeaux.

Et toi géant si fier, notre Combin sublime,
Quand les rayons du soir te couvrent
[de rougeur,
Que j'aime à contempler la splendeur
[de ta cime,
Semblable au jeune front que rougit
[la pudeur.

Oh ! je vous aimerai sommets,
[divins spectacles !
C'est sur vos flancs sacrés que,
[tout petit enfant,
Attendi comme un ange au seuil
[des tabernacles,
Mon Dieu, j'appris à lire à votre firmament.

Je t'aimerai toujours, Bagnes, ô ma vallée !
Et si ton souvenir doit périr dans mon cœur ;
Ce ne sera qu'à l'heure où mon âme
[envolée,
Aura pris son essor vers un monde meilleur.
Candidé FELLAY, curé de Collombey.

Martigny. — Tir.

La Société du Noble Jeu de Cible à St-Maurice organise, comme déjà annoncé, son tir les 22, 23 et 24 septembre. En même temps aura lieu l'inauguration du nouveau stand de Vérolliez, ainsi que les concours de sections de la Fédération des tireurs Valaisans et un concours de groupes.

La société de tir Patria convoque ses membres en assemblée extraordinaire au café des Alpes à Martigny, pour le mardi 19 à 8 heures du soir, afin de fixer la liste des participants au concours de sections. Les membres, empêchés d'assister à l'assemblée, sont priés de communiquer au comité, s'ils veulent participer au concours, avant l'assemblée. Le comité compte sur une forte participation.

Des accidents survenus chez des mécaniciens-dentistes du canton de Neuchâtel, ont ému la commission de santé, et le Département de l'intérieur vaudois a envoyé une circulaire pour signaler deux cas particulièrement lamentables.

Le premier de ces cas concerne une personne qui est décédée quelques jours après avoir subi plusieurs extractions dentaires. L'autopsie a fait constater dans les poumons la présence d'un chicot qui a provoqué un abcès pulmonaire mortel.

Les extractions avaient été faites sous narcose, et l'opérateur ne s'était pas aperçu de l'accident.

Le second cas, la transmission de la syphilis à la muqueuse buccale d'une personne qui suit un traitement dentaire est un fait encore plus grave au point de vue de la responsabilité de l'opérateur et qui tombe sous le coup de sanctions pénales, car il dénote qu'un manquement inexcusable a été commis.

Dans le cas qui nous occupe, la maladie a été communiquée très certainement par des instruments avec lesquels l'opérateur avait soigné une syphilitique sans avoir pris la précaution après l'emploi, de les soumettre à la stérilisation.

Il n'est pas inutile de donner au public ce « garde-à-vous » et de lui recommander de ne s'adresser qu'à des dentistes sûrs et éprouvés.

Les opérations dentaires

Des accidents survenus chez des mécaniciens-dentistes du canton de Neuchâtel, ont ému la commission de santé, et le Département de l'intérieur vaudois a envoyé une circulaire pour signaler deux cas particulièrement lamentables.

Le premier de ces cas concerne une personne qui est décédée quelques jours après avoir subi plusieurs extractions dentaires. L'autopsie a fait constater dans les poumons la présence d'un chicot qui a provoqué un abcès pulmonaire mortel.

Les extractions avaient été faites sous narcose, et l'opérateur ne s'était pas aperçu de l'accident.

Le second cas, la transmission de la syphilis à la muqueuse buccale d'une personne qui suit un traitement dentaire est un fait encore plus grave au point de vue de la responsabilité de l'opérateur et qui tombe sous le coup de sanctions pénales, car il dénote qu'un manquement inexcusable a été commis.

Dans le cas qui nous occupe, la maladie a été communiquée très certainement par des instruments avec lesquels l'opérateur avait soigné une syphilitique sans avoir pris la précaution après l'emploi, de les soumettre à la stérilisation.

Il n'est pas inutile de donner au public ce « garde-à-vous » et de lui recommander de ne s'adresser qu'à des dentistes sûrs et éprouvés.

Récoltes et tarifs ferroviaires.

Sur demande de l'Union suisse des paysans, alléguant l'exceptionnelle récolte de pruneaux indigènes, la direction des C. F. F. a décidé d'appliquer au transport de ces fruits le tarif numéro 3 au lieu du tarif numéro 2, ce qui équivaut à une réduction d'environ 25 %.

Cette réduction entrera en vigueur le 20 septembre, et non pas le 15 comme il avait été annoncé, et durera deux mois, c'est-à-dire jusqu'au 20 novembre. Le nouveau tarif s'étend aux pruneaux de toutes espèces et de toutes couleurs récoltés en Suisse.

La réforme de la taxe militaire.

Le Département des finances, qui a transmis au courant de juillet un programme de réforme de la taxe militaire aux cantons et aux instances intéressées, a reçu déjà un grand nombre de réponses exprimant les points de vue les plus différents. D'une façon générale, néanmoins, ces réponses préconisent, à l'unanimité, le maintien du système actuel de la taxe d'exemption, à l'encontre du système qui tendrait à conférer à cette contribution un caractère d'impôt et de défense nationale frappant tous les citoyens.

Le Simplon praticable.

La chute de neige dans la région du Simplon n'a pas été si forte que sur le Grimsel et la Furka. La route du Simplon est toujours ouverte aux automobiles ; sur la route elle-même il n'y a pas de neige. L'automobile postale circule jusqu'au 30 septembre pour Iselle.

Chrétiens-Sociaux

Les délégués chrétiens-sociaux du Valais participeront officiellement au pèlerinage et tiendront, dimanche, leurs assises à St-Maurice.

SPORTS

FOOT-BALL.

Dimanche, à Lille, l'Union sportive suisse de Paris a été battue par l'Olympique lillois, par 3-2.

Pour son premier match en Suisse, le football club « Novare » a été battu samedi après-midi à Genève, par l'« Urania-Genève-Sports », par 3 buts à 1 ; par contre, dimanche, il a triomphé du F.-C. Bienne par 3-1.

—Young-Boys contre Servette 3-2 ; Chaux-de-Fonds contre Old-Boys 4-2 ; Berne contre Fribourg 5-2 ; Lausanne contre Aarau 4-1 ; Young-Boys contre Servette 3-2 ; Lugano contre Lucerne combiné 1-0.

A Mulhouse : Nordstern contre Mulhouse 1893-31 ; à Strasbourg : Blue Star Zurich contre A. S. Strasbourg 3-2.

CYCLISME.

Le « critérium des as » couru samedi après-midi à Longchamps a été gagné par le coureur belge Vermandel.

Le Suisse Egg s'est classé huitième et le champion suisse Suter H. a dû abandonner.

Hier, se sont couru au Parc des Princes, à Paris, les championnats du monde vitesse et fond derrière moto. Le Hollandais Maeskop conquiert pour la deuxième fois le titre mondial en vitesse, devant l' Australien Spears. Notre compatriote a échoué, n'ayant pris que la 3e place de sa série.

Dans la course des 100 kilomètres derrière moto, le Suisse Suter se fait battre en finale par le Belge Vancersuyff. Dans un essai de la piste, ce dernier a parcouru 10 km. en 7 minutes, soit à près de 90 kilomètres à l'heure, derrière moto avec coupe-vent.

EN VALAIS

Dimanche, le Football Club de Monthey a battu par 6 buts contre 2, Servette 2, champion genevois, série A.

Le F. C. de Sion a battu Martigny par 4 buts contre 3.

Protection des droits d'auteurs

La commission du Conseil national a discuté une fois de plus les projets concernant les droits d'auteur. Dans la séance que cette instance a tenu à Fribourg sous la présidence de M. Wettsstein, il s'agissait de liquider des divergences de vues qui ont surgi avec le Conseil national. Ce dernier voulait qu'au moins après un délai de 10 ans et même contre la volonté de l'auteur, des œuvres puissent être représentées en public. La commission du Conseil national propose que l'on renonce complètement à imposer cette obligation aux auteurs et que l'on biffe ainsi les articles 16 et 17 du projet, aux termes des décisions primitives du Conseil des Etats. Le même point de vue a été émis au cours d'une lettre qui a été récemment adressée aux deux Conseils par de nombreuses personnalités des milieux scientifiques, politiques et littéraires.

On ne saurait voir dans la décision de la commission du Conseil des Etats autre chose que le bon sens même.

SECOURS AUX CHOMEURS

L'Office fédéral du travail avait adressé en son temps une circulaire aux gouvernements cantonaux concernant la suspension éventuelle des allocations de chômage octroyées au personnel féminin sans travail. 21 gouvernements cantonaux se sont prononcés pour cette suspension, et 2 seulement contre. Là-dessus, le Département de l'économie publique reçut une lettre des diverses associations de femmes suisses où l'on s'élevait contre un pareil assentiment de la part des autorités cantonales. Mais la direction de l'Office fédéral du travail qui avait rédigé la circulaire fit savoir que semblables mesures avaient été prises en égard au manque de mains-d'œuvres féminines indigènes pour les travaux du ménage et du fait aussi que les cantons, pour combler cette lacune devaient autoriser l'immigration de main-d'œuvre étrangère considérable. D'autre part, le Département de l'économie publique fait remarquer que l'organisation des cours d'économie domestique, obligatoires pour les chômeuses bénéficiant d'une allocation, est loin d'avoir été effectué dans la mesure où cela avait été prescrit. Il faudrait donc, si l'on veut empêcher dans une certaine mesure la suspension des allocations de chômage à la main-d'œuvre féminine (pour les femmes non mariées) que les prescriptions relatives à l'organisation des cours et l'obligation de les suivre fussent suivies à la lettre.

AVIS. — Le « Nouvelliste » de ce jour contient six pages.

†
Mme Vve Basile BERRA et ses enfants, à Champéry, très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

AVIS

Le soussigné informe le public de St-Maurice et des environs qu'il a transféré son Café de la Croix fédérale, ain-i que le Bureau de la Caisse d'Epargne, dans la grand'Rue St Maurice. Il remercie pour la confiance accordée jusqu'alors et le prie de la lui continuer. Se recommande : Henri JUILLAND, St-Maurice

Société du Noble Jeu de Cible de St-Maurice

Tir d'inauguration
avec le Concours Cantonal de Sections et de Groupes, les 22, 23 et 24 Septembre 1922,
au nouveau Stand de Vérolliez
Environ : Fr. 8000. — de prix-primés.

ON DEMANDE une fille

pour aider au ménage et à l'occasion au café. Se présenter au Café du Simplon, St-Maurice

On demande pour Martigny une Fille

connaissant la cuisine et les travaux du ménage. S'adr au Journal sous A.S.

Perdu

Dimanche entre Sierre et Monthey
PNEU
935-936, monté sur chambre Continentale.
A rapporter contre récompense à Mr Hensler, Monthey

BONNE FILLE

On demande pour de suite dans la trentaine, sachant faire une bonne cuisine bourgeoise. Adres. offres par écrit à Publicitas, Sion.

Directrice

demandée par œuvre sociale de Lausanne (Restaurant sans alcool). — Offres écrites sous Z 14076 L Publicitas, Lausanne.

Jeune domestique

propre, robuste, aimant les enfants, trouverait place immédiatement dans bonne famille de Sierre. S'adr. à Mme Jean Ruedin à SIERRE.

On cherche cuisinière

se chargeant d'un ménage de deux personnes. S'adr. au Nouvelliste sous G. B.

Le Dr Curchod

spécialiste pour les maladies des oreilles et des voies respiratoires supérieures, reprendra ses consultations dès le 21 septembre à Sierre

tous les jeudis matins de 9 h. à midi, en cabinet de Monsieur REY, dentiste.

F. Carron

Bagnes médecin-chirurgien de retour

Schüblinge

par paire 40 cts. Cervelas par paire 30 cts. Saucisses fumées » 30 cts. Saucisses au cumin » 30 » Gendarmes par paire » 20 » Wienerli » 20 » Viande à rôtir sans os p. kg. 1.80 Viande p. saucisses » 1.80 Viande fumée » 2.50 Saucisse de ménage » 2.50 Envoi toujours contre remboursement. Jul. Dreiler, Boucherie chevaline, Bâle 13.

Pourquoi

ceux qui ont essayé nos semelles Smeldur ne veulent plus rien savoir ensuite du cuir ordinaire ? Envoyez les chaussures ou achetez les semelles pour les placer vous-mêmes. Prix fr. 2.50, 3.— 3.50 sans la pose. — M. Fessler, Martigny-Ville.

Scierie roulante automobile

Peut se transformer en camionnette. A vendre au plus vite, cause de départ. S'adres. à Paul Jordan, Mécanicien, Aigle (Vaud).

A VENDRE pr les vendanges Chars neufs & d'occasion

de tous numéros, ainsi que chars à ressorts. Bas prix. Facilités de paiement S'adr. à Charles Roduit Martigny-Ville. — Tél. 172.

A vendre

A Riddes : un pressoir granit à treuil, de 80 brantes, état de neuf. ORSAT Frères, Martigny

ON PRENDRAIT de suite une vache en hivernage

S'adresser à VERNAY Ephyse, Saxon.

JUMENT

primée, très forte et franche, à vendre en confiance. Adolphe Chappot, Charat.

2 vases de cave ovales

contenant chacun 2000 litres. Ils sont déposés à Evionnaz. Pour visiter, s'adresser à M. METTAN Joseph, vins, à Evionnaz, et faire offrir à Mme Vve M. Richard, Calé, Mex.

Il vaut la peine de dire

Sunlight

à votre épicier!

parce que le savon Sunlight est fabriqué des huiles les plus pures du monde; il laisse vos mains douces et fines et donne à votre linge un arôme délicieux.

A l'occasion des Fêtes du Pèlerinage diocésain des cartes postales religieuses spécialement éditées seront en vente à la **LIBRAIRIE de l'Œuvre St-Augustin** Grand assortiment d'objets de piété, souvenirs, cierges, etc.

Grand choix de **FOURRURES** en tous genres : renards, skunks, opossum, leups, etc. etc., à des prix les plus modérés. — Confection sur mesure. — Teinture. Réparations. — Marchandise de 1^{re} qualité. — Transformations. — Chamôisage et montage de renards E. ROTH, pelletier-Fourreur, Martheray 16, 1^{er} étage — LAUSANNE.

Soyez assuré que, pour vous et vos enfants, il n'y a pas de meilleur aliment fortifiant que la **Crème phosphatée Armand**. Très agréable au goût, d'une digestion facile, elle rend le corps robuste et sain, combat l'anémie et le surmenage. En vente dans les pharmacies. Ne manquez pas de visiter son stand au Comptoir Suisse à Lausanne (N° 50, grande Halle) et d'emporter un exemplaire de l'intéressant prospectus relatif au **Concours** qu'elle organise. Nombreux prix. Droz & Bailod, fabr., Estavayer.

Fabrique valaisanne de clôtures - Martigny - CLOTURES Chabaury. STORES, TREILLAGES en tous genres et dimensions. Prix défiant toute concurrence. Demander prix-courant à la **Sclerie C. Bompard, à Martigny** (Téléphone 14). **Entreprise générale de charpente** **Fabrique de caisses d'emballage**

Pensionnat St-Joseph Riddes - Valais

Ecole primaire du premier Novembre au 15 Mai. Ecole ménagère du premier Novembre au 30 Avril. Prix de Pension 80 fr. par mois. Prix pour les externes, pour les deux écoles 5 fr. par mois

FOURRURES Nous avons l'honneur d'informer notre honorée clientèle, que nous avons en magasin, un beau choix de FOURRURES tels que : Renards, Skungs, Petit gris, Opossum, etc. en qualité garantie et à des prix les plus avantageux. Nous vous engageons vivement, Mesdames, à faire vos achats avant la saison d'hiver, à l'approche de laquelle les prix subissent une forte majoration. **Sœurs Crescentino SION** — Rue de Lausanne —

Fern. Gaillard SION Réparation d'horlogerie et bijouterie en tous genres. — TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — **MONTRES ZENITH, LONGINES** 757 — Bijouterie — Argenterie — Lunetterie — Toujours grand choix en magasin. — Téléph. 146

GARAGE DES REMPARTS VELOS — Vis-à-vis du poids public — MOTOS Jules-Henri FAVRE, Mécanicien **SION**

Achat — Vente — Echange — Location Réparations promptes et soignées, fournitures, grand choix de Vélos pour hommes et dames à un prix très modéré. A la même adresse, à vendre d'occasion : 1 Sidecar motosacoche 8 H.P. dernier modèle, en parfait état. 1 Motosacoche 4 H.P., en parfait état. 1 Moto Condor 2 H.P., à l'état de neuf. 1 Moto-Rêve 4 H.P., sortant de révision. Moteurs pour bicyclettes. Agent pour Cycles Automoto. **HUILE — o — BENZINE** Se recommande.

MAÇONS L'Entreprise des Travaux de Barberine Martin, Barattell & Cie, à Emosson sur le Châtelard cherche pour de suite 10 bons maçons : bonne paie, pension et logement assurés sur place. Se présenter au Bureau de L'Entreprise à Emosson.

Pèlerinage de St-Maurice - DRAPEAUX - avec et sans hampe Oriflammes — Banderolles — Tissus flammés Tissus pour drapeaux — Ecussons — Guirlandes — Lanternes vénitienes. — **Hoirie Maurice Lulsier, St-Maurice.**

Pèlerinage A l'occasion du pèlerinage de St-Maurice vous trouverez à **l'Hôtel des Alpes à St-Maurice** des dîners depuis fr. 2 30 et — **Restauration à toute heure** — **Spécialité** : Volailles — Tripes aux tomates — Fondues et tranches. **Bochatay-Cosandey**

La Fabrique de levure Myceta à Nyon informe les agriculteurs qu'elle met à leur disposition une levure spéciale, sélectionnée pour la fermentation rapide et sûre des fruits. Prix Fr. 2.— le kg. Myceta. Nyon.

Ecole industrielle inférieure de Monthey

Ouverture des cours pour l'année scolaire 1922-23 le 21 septembre, à 8 h. du matin. Les inscriptions des nouveaux élèves seront reçues par M. Molliex, directeur. Conditions d'entrée : être âgé de 12 ans avant la rentrée, être des classes de 1922, présenter le livret scolaire, subir un examen de français, d'arithmétique, d'histoire et de géographie. Branches d'enseignement : Religion (M. le curé Pont allemand, italien, anglais, arithmétique, géométrie, comptabilité, algèbre, histoire, géographie, sciences physiques et naturelles, dessin géométrique et d'ornement, chant, calligraphie, sténographie et dactylographie, gymnastique. Cours et couture à la main et à la machine pour les jeunes filles. But de l'école industrielle : Préparation aux carrières d'ingénieur, d'architecte, de géomètre, de mécanicien, de monteur, d'électricien, d'employé de commerce, de banque, des postes et télégraphes, des douanes, etc. Les études commencent à l'Ecole industrielle de Monthey peuvent être poursuivies dans les écoles de Sion. Le programme de l'Ecole industrielle de Monthey ne diffère en rien de celui des autres écoles infér. du canton.

- VINS - Bon fournisseur **A. ROSSA - Vins en gros - Martigny** Téléphone No 81.

Importation directe des meilleures régions vinicoles d'Italie de France et d'Espagne. Choix de vins rouges et blancs de table et vins à haute gradation : ALICANTE & PRIORATO Assortiment de vins fins en fûts et en bouteilles : ASTI — NEBBIOLO — BARBERA LAMBRUSCO — CHIANTI MOSCATEL FLETRI — MARSALA MALAGA — VERMOUTH Prix avantageux — Maison très connue et de toute confiance. Se recommande : **A. ROSSA**

Bureau technique - Rauchenstein & Müller - Ingénieurs diplômés E. P. F. **SION** Assainissements Irrigations Distribution d'eau Installations Hydro-Electriques Projets de routes Béton armé Projets — Direction de travaux — Expertises A partir du 15 sept. le bureau est transféré au rez-de-chaussée de l'immeuble de Kalbermaten rue de Lausanne,

Arrivage de la Savoie de 15 mules et mulets de 2 à 5 ans. **ROH & MARIETHOUD, Sion** Téléphone 106 ou 107.

ON DEMANDE Bonne fille très adroite pour servir et aider au ménage dans bon Café Restaurant. S'adresser au bureau du Journal sous F. M.

ON DEMANDE 3 bonnes vendangeuses chez Louis Dutruif, Bougy Villars par Perroy. (Vaud). Voyage payé.

On cherche fin Septembre **FILLE ROBUSTE** pour aider travaux ménage. Bon traitement. Ecrire **Mme Sallaz, Avenue de Cour 5, Lausanne.**

On demande une **cuisinière** sachant travailler seule. Références exigées. S'adresser à **C. Guex, Café Place d'Armes, Lausanne.**

Viandes bon Marché Bœuf bouilli le kg. fr. 1.50 Bœuf rôti le kg. fr. 2.50 à partir de 2 kgs. Cervelas et gendarmes la douz. fr. 2.— Se recommande : **W. Bezençon, boucher Renens Gare**

Bois On offre à vendre par wagon complet du bois sec de hêtre, charme et chêne. Prix très avantageux. S'adresser Case postale 20 Monthey

Canada Grossiste est acheteur d'une dizaine de wagons de pommes Canada de coteau, soignée. Ne veut traiter qu'avec les propriétaires. La marchandise est reçue et payée à la gare. Adresser offres par écrit sous chiffre P 3705 S Publicitas Sion.

La noix fraîches Sac 10 kg., 11 fr. — sac 5 kg., 7. Raisin noir caisse 5 kg., 4.50. blanc 5 kg., 5.50. pêches 1 kg., 6.50, pour confitures 5 fr. tomates fr. 3.50 **A. Guidi Lugano 50.**

Boucherie Albert Gaudet Plainpalais GENEVE J'expédie franco de port, depuis 2 kg. contre remboursement : **Bouilli 1^{re} qual.** fr. 2.30 le kilog. Rôti bœuf fr. le kg. 3.30 Graisse bœuf crue le kg fr. 1.50 Poitrine de mouton le kg. 2.90

Machines à écrire Underwood Papier carbone, Rubans et tous accessoires. **H. Hallenbarter, Sion** Fourniture pour bonne **piquette** 11 fr. 50 pour 100 litres. Albert MARGOT, Route du Tunnel 2, Lausanne.

Gain Accessoire Maison de tout premier ordre désire entrer en relations avec des personnes (messieurs ou dames) qui sont introduites dans les milieux bourgeois et désirent se créer un gain accessoire bien rémunéré. Selon capacité emploi fixe. Discrétion absolue. Ecrire sous case postale 2226, SION.

Foin et paille La Maison Ch. Tévraz et D. Deppen à Montreux offre foin et paille, 1^{ère} qualité, en bottes. 2849

Marier sa Fille

— Eh bien ! demandez-le lui.
Mme Féraud garda un instant le silence.
— Elle n'a donc pas de mère, cette malheureuse enfant ?
— C'est pour la défendre de sa mère que je vous l'enverrais ! dit sourdement Ratier.
La jeune femme jeta un regard sur sa petite fille, qui jouait à ses pieds, et poussa un profond soupir.
— Jacques ne refusera pas, monsieur Ratier, dit-elle ; j'en suis sûre à présent.
— D'ailleurs, reprit le jeune homme, ce ne serait que pour vingt-quatre heures, et j'espère ne pas avoir besoin de vous déranger. Je suis venu parce qu'il faut tout prévoir. Je quitte Paris pour un jour ou deux, avec des... il n'osa dire amis... des gens que je connais.
— Et la jeune fille ? demanda timidement Mme Féraud.
— Elle reste ici ; c'est précisément parce que je n'y serai pas que je suis venu vous parler d'elle.
La jeune mère regarda Ratier avec inquiétude et n'osait lui adresser une question qui lui brûlait les lèvres.
— C'est une étrangère, dit-il en réponse à plaindre, allez...
— Et vous... vous l'aimez ?
— Comme un frère, répondit brusquement le jeune homme en se levant ; elle

fera un riche mariage, elle aime la fortune, et elle y est habituée, mais elle est très bonne enfant. Adieu et merci : je reviendrai après-demain soir.
Il s'en retourna plus libre d'esprit.
Pendant que Ratier cheminait vers le logis, l'idée lui vint de s'informer si ses plans avaient réussi. L'entreprise qu'il avait conçue était assurément hasardeuse ; faire quitter Paris à Mme Slavsky, à heure dite, sans se mêler directement de ses affaires, était une chose problématique. Il suffisait que Barbe eût la migraine et que le colonel se fût attardé, pour que tout s'en allât à vau-l'eau.
Mais Ratier connaissait tant soit peu le cœur humain et spécialement celui des gens qui l'amusaient et qu'il étudiait plus particulièrement ; il savait que Saxon était un mot magique auquel Barbe ne résistait pas ; il savait aussi que le colonel ne céderait rien sans l'avoir consultée, et que par conséquent, pour échapper aux angoisses de l'indécision, il la consultait sur-le-champ. Aussi, tirant sa montre, qu'il portait ce jour-là, il se dit tranquillement :
— Trois heures et demie ; la chère Mme Slavsky doit passer comme une flèche devant Brunoy ; allons voir un peu ce qui en est.
Il se dirigea vers la rue de Miromesnil et demanda à la concierge :
— Mme Slavsky, s'il vous plaît ?
— Elle vient de sortir, monsieur, il y a une heure à peu près. Mademoiselle est en haut.
— Je vous remercie, dit Ratier, en retirant sa tête de la petite fenêtre. Il resta un moment indécis. Certes, il avait grande envie de voir Catherine, mais un sentiment

de délicatesse lui interdisait de profiter de l'absence de sa mère.
Après avoir balancé quelques instants, il se décida pour un moyen terme, et écrivit au crayon sur une carte :
« En cas de nécessité urgente, aller de ma part à Montmartre, château des Brouillards, rue Girardon ; demander Mme Féraud. »
Il signa R. et glissa cette carte dans une enveloppe, achetée chez le premier papeter ; il écrivit pour adresse : A Madame ou Mademoiselle Slavsky, pressé ; et fit porter ce message par un commissionnaire qu'il suivit.
Pendant qu'il opérait cette manœuvre, il n'avait pas quitté les environs de la maison où demeurait la jeune fille, et s'était assuré que, Mme Slavsky n'étant pas revenue, son billet irait droit à son adresse.
En effet, le commissionnaire reparut au bout d'un moment.
— Eh bien ? demanda Ratier.
— La dame était sortie, répondit l'homme, c'est la demoiselle qui l'a reçu. Il n'y a pas de réponse.
— Parbleu ! vous croyez peut-être me l'apprendre !
Il tourna le dos au médaillé stupéfait et s'en alla joyeusement chez lui. Une demi-heure après, il gravissait l'escalier du colonel en chantonnant le plus allégrement du monde.
Le colonel était sorti et Josia faisait la malle de son patron. Ratier s'approcha de la valise sans le moindre respect.
— Est-il permis, vraiment ! dit-il, de s'embarasser de tant de choses ! Que de petits pots ! On dirait l'attirail d'une vieille coquette !

Changeant de ton, Ratier posa familièrement son bras sur l'épaule de sa candide victime.
— Je sais, lui dit-il affectueusement, que Madame Slavsky est partie tantôt, hein ?
Effrayé d'avoir trahi un secret qu'il devait garder, Josia tressaillit et n'osa répondre.
— Allons, Josia, vous ne saurez jamais mentir ! Revenons un peu à cette bonne madame Slavsky. Elle est partie, hein ?
— Qui est-ce qui vous a dit ça ? répondit Josia, qui crut avoir trouvé un biais.
— Qui est-ce qui m'a dit ça ? répéta Ratier. Que vous devenez ambigu, candide Josia ! Ça signifie que est-ce qui vous a dit que madame Slavsky était partie ? et n'indique pas le moins du monde qu'elle soit partie en effet... De la sorte, vous ne mentez pas, et cependant vous vous tenez à côté de la vérité... Ah ! Josia, vous êtes dans la bonne voie !
— Je n'avais pas l'intention de mentir, dit timidement Josia, absolument sûr et prêt à fondre en larmes sous cette pluie de taquineries.
— Prenez garde, nature candide et vertueuse, c'est ainsi que l'on roule sur le chemin du vice. Nous disons donc qu'elle est partie par le train de trois heures cinq, ligne de Pontarlier à Saxon, par Lausanne.
— Josia, désespéré, resta muet, la tête basse et les mains pendantes.
— Josia, mon cher ami ! Vous avez l'air d'un âne qu'on étrille ; cela me réconcilie avec vos sentiments de vertu. Elle est partie toute seule, et Katia est restée... toute seule aussi ?
— Avec miss Amroth, ajouta le secrétaire toujours penaud.

— Qui est-ce qui va aller rôder demain toute la journée autour de la rue Miromesnil. Je dis plus : qui est-ce qui sera surpris ce soir tard par les gardiens de la paix en train de soupiner sous les fenêtres d'un troisième étage ou peut-être de ramasser toutes les pelures d'orange égarées dans ce quartier ?
Josia continuait à garder un morne silence et devenait de plus en plus cramoisi ; son persécuteur eut pitié de lui.
— Nous lui voulons tous deux du bien, à cette charmante enfant, n'est-ce pas ? Eh bien ! Josia, c'est moi qui vous conseille de rôder, ce soir tard et demain de bonne heure. — Vous n'avez pas besoin de me regarder avec cet air d'agneau qu'on égorge, cela ne changera rien à mon opinion sur la maman ; mais il ne manque pas d'embûches ici, la comtesse entre autres. C'est ma bête noire, cette comtesse. Il y a un café pas loin de la maison de Katia ; on y déjeune mal, mais la bière y est supportable : déjeunez-y, mon jeune ami, et passez-y la journée ; vous veillerez à ce qu'on ne détourne pas le précieux trésor.
Le colonel entra en ce moment.
(A suivre)

HOTEL BRISTOL, 2, rue Dunkerque, PARIS, à 1 min. /gares Nord et Est Dern. conf. Maison suisse. Adolphe CRETZAZ, propriétaire-Dir. 2015

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA S. CH. GENEVE

La joie des longues soirées d'hiver

Toutes les Revues réunies en une seule pr 3 fr. 80 par année

Après dix années de succès comme revue littéraire (le plus fort tirage de toutes les revues littéraires et de famille de la Suisse romande)

LE MAGAZINE

(Directeur-fondateur : Adrien MOREL, avocat — paraissant le 15 de chaque mois à Lausanne)

augmente considérablement le nombre de ses pages, et, sans rien abandonner de sa partie littéraire si appréciée, se complète en se transformant en une revue illustrée de 1er ordre. — Tous les mois, LE MAGAZINE continue à publier les œuvres littéraires les plus marquantes et les plus intéressantes des grands écrivains, en donnant à ses nombreux abonnés les illustrations photographiques des derniers événements suisses et mondiaux dignes d'être conservés. — Fr. 3.80 seulement l'abonnement ANNUEL (et non pas trimestriel).

Comme REVUE LITTÉRAIRE, le « Magazine » publie en une année la matière de 5 à 6 volumes de librairie d'une valeur de 20 à 25 francs, renfermant le choix le plus rigoureusement composé des meilleures œuvres de la littérature contemporaine (romans, nouvelles, pièces de vers, etc.) toutes signées d'un nom connu. La rédaction du « Magazine » étudie avec le soin le plus attentif toute la production littéraire et est actuellement en mesure d'acheter le droit de publier toute œuvre qui lui paraît susceptible d'intéresser ses abonnés. Les collections du « Magazine » forment ainsi, année par année, la bibliothèque de choix de toutes les œuvres littéraires qu'il faut connaître et posséder.
Le « Magazine » publie dans son No du 15 septembre le chef d'œuvre de Mathilde Seroo : Le songe d'une nuit d'amour.
Le « Magazine » a acheté la première publication exclusive pour la Suisse du roman de Jean Bertheroy qui vient de sortir de presse : « Amour, où est ta victoire ? » œuvre d'une haute valeur littéraire et d'une sensibilité délicate, qui commencera à paraître dans ses colonnes le 15 novembre prochain.
Le « Magazine » a conclu un traité permanent qui lui assure la première publication exclusive pour la Suisse de toutes les œuvres à paraître de Conan Doyle relatant les aventures de Sherlock Holmes. Immédiatement après « La Vallée de la peur », en cours actuellement, suivra dès le 15 janvier 1923 une série de récits sensationnels.
Toutes les œuvres, sans exception, qui paraissent dans le « Magazine » peuvent être mises entre toutes les mains.

Le « Magazine » publie en outre des concours avec primes, des recettes de cuisine et de la vie pratique, un « Courrier des Abonnés », etc.
Comme REVUE ILLUSTRÉE, le « Magazine » ne se contente pas de recevoir les photos qui lui sont envoyées par les agences, mais il a un rédacteur exprès pour la partie de l'actualité dont l'unique travail consiste à dépouiller les journaux suisses et étrangers, afin de juger des événements qui méritent d'être reproduits. Nous décidons ainsi nous-mêmes des circonstances qui nous paraissent dignes d'être rappelées par l'illustration, et, une fois un événement reconnu par nous comme important, aucune difficulté ne nous arrête pour obtenir la photo que nous voulons.
Notre « Magazine » du 15 septembre renferme, entre autres, dans la partie réservée aux illustrations : un portrait de Pierre Benoit, le célèbre auteur de l'« Atlantide » sous la rubrique : Notre galerie des célébrités contemporaines ; des vues inédites du Comptoir de Lausanne, qui s'ouvre le 9 septembre ; une vue du cuirassé « France » qui vient de couler sur les côtes de Bretagne ; une vue de la nouvelle automotrice inventée par la Maison Sulzer de Winterthur ; le portrait de lord Northcliffe, le Napoléon du journalisme, mort il y a quelques jours ; le portrait de Philippe Godet, le premier littérateur de la Suisse romande auquel la Fondation Schiller suisse ait accordé un don d'honneur de 5000 francs ; la reproduction de la grande fresque qui vient d'être inaugurée au nouvel Hôtel de Ville du Locle ; une Revue des Revues, rubrique du plus grand intérêt ; etc., etc.

LE MAGAZINE

Revue universelle illustrée pour la famille
représente bien

Toutes les Revues réunies en une seule pour 3 fr. 80 par année

la plus vivante, la plus variée, la plus attrayante, la plus complète des Revues, pour le prix inconcurrençable de fr. 3.80 par année (et non pas par trimestre). C'est grâce au nombre considérable de ses abonnés que le MAGAZINE peut être livré aussi bon marché ; plus de 60.000 personnes lisent le MAGAZINE chaque mois et nous nous enorgueillons de ce chiffre qui devient encore beaucoup plus important. Tel qu'il est aujourd'hui, le MAGAZINE a sa place dans toutes les familles de la Suisse où l'on parle le français, et c'est pourquoi, estimant que notre meilleure réclame est de montrer la valeur de notre Revue, nous avons décidé, à titre de lancement de notre Revue transformée, de faire à tous les lecteurs du « Nouvelliste Valaisan » (non encore abonnés au MAGAZINE) un cadeau exceptionnel en offrant

L'abonnement gratuit jusqu'à la fin de l'année

dès maintenant, c'est-à-dire dès et y compris le numéro du 15 septembre qui vient de sortir de presse à TOUT NOUVEL ABONNÉ POUR 1923 qui nous retournera immédiatement le bulletin de souscription ci-dessous. — Hâtez-vous donc de vous abonner au Magazine pour 1923 en utilisant le bulletin ci-dessous et vous recevrez immédiatement notre beau numéro du 15 septembre.
Avis important : les personnes déjà abonnées au MAGAZINE sont instamment priées de ne pas remplir ce bulletin, pour éviter des erreurs dans nos registres et surtout dans nos expéditions.

Souscription à l'abonnement au Magazine

Je vous prie de me considérer comme abonné pour 1923 et de me faire gratuitement le service de votre Revue jusqu'à la fin de l'année. L'abonnement pour 1923 (Fr. 3.80) est payable contre remboursement avec l'envoi du numéro du 15 septembre

PRÉNOMS ET NOM (très lisibles)
RUE : LOCALITÉ :

(Le présent bulletin, une fois rempli, peut être envoyé sous enveloppe non fermée, affranchie à 5 ct. en Suisse, à l'ADMINISTRATION DU MAGAZINE, Avenue de la Harpe 1, Lausanne).

TOURTEAUX

lin, arachide, sésame en pains et moulus. Maïs, orge, avoine, farines, son, recoupe Scories Thomas

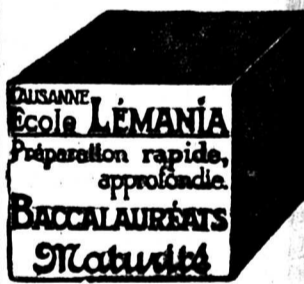
Association agricole SION
— Téléphone 140 —

LOTS

à fr. 1.—, séries à fr. 10.— avec gagnants et billets privilégiés garantis de la Loterie de l'Hôpital du district d'Arburg sont les plus préférés.

Très nombreux gagnants
Gros lots de Fr. 50.000
20.000 fr. etc. et en espèces.

2^{me} tirage : 27 novembre
Envoi contre remboursement par l'Agence Centrale à Berne
Passage de Verds No 150.



Soins des gencives

Déchaussement des dents
Dr DERIAZ, spécialiste
Av. Rumine, 5, Lausanne.

LES POUX

et leurs œufs sont détruits en une seule nuit et avec une seule application de notre Anti poux. Expédition par retour contre Fr. 1.80 avec un shampoing gratis. Laboratoire Dolcy S. A. Lausanne.

Viande et Charcuterie

Bouilli av. os, le kg. Fr. 1.10
Rôti sans os, 2.—
Viande fumée 2.—
Saucisses et Saucissons 2.—
Salamis 3.—
Viande désossée, pour charcuterie le kg. 1.90
1/2 port payé à partir de 2 kgs.

Boucherie Chevaline
Centrale Linn, 7 Lausanne
Maison recommandée

Instruments de musique

Violons, mandolines, guitares, cithares, clarinettes, flûtes, accordéons, tambours, gramophones, et disques.
Cordes et tous accessoires.
H. Hallenbarter, Sion.

Saison d'hiver ! Grande Vente-Réclame

Sous-Vêtements pour Dames

Plastrons jäger très chauds, 3,95, 4,50.
 Camisoles coton écru, qualité supérieure très lourde, longues manches, 1,50.
 Camisoles coton macco véritable, très lourdes, longues manches, pour fillettes, 1,95 à 2,50, suivant taille ; pour dames, 2,75, 2,95, 3,50.
 Camisoles chaudes coton blanc, longues manches, pour fillettes, 1,95, 2,25, 2,50 ; pour dames, 2,75, 2,95, 3,50.
 Camisoles laine très belle qualité lourde, longues manches, p. dames, 2,90, 3,50 ; p. fillettes, 2,50, 2,95, 3,50.
 Camisoles pure laine supérieure blanche ou beige, longues manches, art. extra, 4,50, 5,50, 5,95 ; p. fillettes, 2,75, 2,95, 3,50, 3,95.
 Pantalons jersey laine, très chauds, pour dames, 6,50, 7,50, 8,90 ; pour enfants, 3,50, 4,50.
 Pantalons sport jersey coton gratté très chaud, ouverts pour dames, 3,95, 4,50, 5,50.
 Pantalons sport pure laine tous coloris, art. supérieur garanti, pour dames 7,95, 9,50, 11,50, 12,75.
 Pantalons fillettes, gros tricot molletonné, marine très fort, 2,95, 3,75, 4,50.
 Pantalons directoire coton mercerisé pour fillettes et dames, 1,95, 2,50, 2,95, tous coloris.
 Jupons chauds pour fillettes, tricot coton, 2,75, 2,95, 3,50.
 Pantalons enfants, en tricot mi-laine, 1,95, 2,25, 2,75, 2,95.
 Pantalons coton blanc enfants, 1,75, 1,95, 2,25, 2,50.
 Tailles pour enfants, tricot chaud, 1,75, 1,95, 2,25.
 Tailles tricot jäger, pour enfants, 1,75, 1,95, 2,50, 2,95, 3,25.
 Tailles tricot pure laine pour dames, forme boléro, manches longues, beige, 6,70, 7,50, 7,90.
 Tailles tricot coton écru, pour dames, forme boléro, manches longues, très lourd, 2,95, 3,50, 3,95 ; en pur macco, 3,95, 4,50, 4,95.
 Pantalons jäger avec poignets au bas, pure laine mérinos, 6,95, 7,95, 8,90, 9,90.
 Pantalons pour dames, pure laine, ouv. ou fermés, 7,90, 8,90, 10,90, 11,90.

Sous-Vêtements pour Messieurs

Chemises jäger très lourdes, col rabattu, 6,95, 7,50, 8,50.
 Chemises jäger pure laine, col rabattu, 13,90, 15,50.
 Chemises tricot filet, devant piqué fantaisie, 3,95, 4,95, 5,95, 7,50, 9,50.
 Chandail laine bleu ou brun, col avec cravatte, pour enfants, 4,50, 5,50, 7,50, 9,50, 11,50 ; hommes, 5,90, 7,50, 9,50, 12,50, 15, —, 18, —.
 Chandails militaires suisses mi-laine, 6,90, 7,50, 8,50 ; pure laine, 9,75, 10,50, 11,50.
 Combinaisons, pr garçonnets et fillettes, fort tricot coton gratté chaud, suivant grandeur, 1,95, 2,75, 2,95, 3,50, 3,95, 4,50, 4,95.
 Caleçons tricot coton chaud, pour messieurs, art. supérieur, 2,95, 4,50. — Camisoles longues manches assorties, 2,75, 3,75.
 Camisoles molletonnées très chaudes, longues manches, pour hommes, 3,60, 3,95, 4,50, 4,95.
 Caleçons molletonnés, très chauds, en fort coton, hommes, 3,50, 4,50, 5,50.
 Camisoles laine très chaudes pour messieurs, longues manches, 5,50, 6,75, 8,50, 9,50 ; pure laine, 7,50, 9,50, 11,50, 13,50.
 Caleçons courts pour garçons, art. chaud, tricot, 2,50, 2,75, 2,95, 3,50.
 Caleçons laine, très chauds, p. messieurs, genre tricot main, 5,50, 6,75, 8,50, 9,50 ; pure laine, 7,50, 9,50, 11,50, 13,50.
 Caleçons et camisoles genre jäger, en laine, pour messieurs, 5,90, 7,50, 9,50, 11,50, 13,50.
 Caleçons équitation véritable sans couture, double fond macco extra, 7,50, 9,50.
 Chemises pour enfants, en flanelle coton rayée très chaude, avec dentelle, long. 40 à 95 cm. suivant grandeur, bout devant, 1,50, 1,75, 1,95, 2,25, 2,50 à 4,50.

Lingerie chaude pour Dames

Chemises pour enfants, flanelle coton chaude, bout sur l'épaule, avec dentelle, grand. 40 à 95 cm., suivant grandeur, 1,25, 1,35, 1,45, à 3,50 ; article plus chaud, supérieur, de fr. 1,75 à 4,75.
 Chemises de nuit pour enfants, bonne qualité chaude garnies cache-points fant., long. 55 à 110 cm., suivant grandeur, 2,50, 2,75, 2,95, à 5,95 ; qualité extra lourde, 2,95 à 7,50.
 Caleçons pour fillettes, forte flanelle coton chaude, grandeur 30 à 60 cm., depuis 1,50, 1,75, 1,95 à 2,95, suivant grandeur.
 Jupons sans taille, flanelle coton chaude, belle qualité, 40 à 60 cm., 1,95, 2,20, 2,50, 2,75, 2,95, 3,30.
 Jupons à taille, flanelle coton chaude, belle qualité, 45 à 80 cm., suivant grandeur, 2,25, 2,75 à 4,25.
 Pantalons à pointes pour bébés, flanelle coton chaude, 1,25, 1,50 ; art. extra, 1,75, 1,95.
 Langes couleur flanelle coton, 1,35, 1,75, 1,95 ; article genre flanelle avec festons, 2,95, 3,50 ; article extra chaud, superbe, 4,50, 4,95.
 Patins flanelles coton couleur 0,85, 0,95, 1,25.
 Jupons pour dames, flanelle coton chaude, avec jolie dentelle, 2,50, 2,75, 2,95 ; avec festons au bas, 2,95, 3,50 ; articles plus chauds, extra, avec festons, 3,95, 4,50, 5,50 ; double face extra chaud, 4,95, 5,95, 6,50, 7,90.
 Chemises de jour pour dames, 1/2 manche, bout devant, bonne qualité, long. 105 cm, 2,75 ; 110 cm., 2,95, 3,50 ; articles extra chauds superbes, 110 cm. 4,50, 4,95, 5,75.
 Chemises pour dames, bout sur l'épaule, avec dentelles, flanelle coton, bonne qualité réclame, 2,95 ; 110 cm., article extra chaud, 3,50, 4,50, 5,50.
 Mantelets chauds en bonne flanellette couleur, garnis dentelles, festons, cache-points, 3,50, 3,95, 4,50, 4,95.
 Chemises de nuit, flanellette chaude, bonne qualité, long. 125-130 cm., avec ou sans col, 4,95, 5,95, 7,90, 8,90.
 Pantalons ouverts ou fermés, flanelle coton supérieure, 2,75, 2,95, 3,50, 4,50.
 Pantalons molleton double face, extra chaud, article superbe, 5,50, 5,95, 6,75.
 Chemise finette blanche, 110 cm., belle qualité fine et douillette, 4,95, 5,95, 7,50.
 Mantelet finette blanche, belle qualité, 4,95, 5,95, 6,50, 7,90.
 Chemise de nuit finette blanche, qualité superbe, 125-130 cm., 7,90, 9,50, 11,50.
 Jupons finette, superbe qualité, pour dames, festonnés, 5,50, 6,50, 6,95.
 Pantalons finette blanche, festonnés, superbe qualité chaude, 4,95, 5,75.
 Chemises de nuit finette, pour enfants, avec ou sans col, long. 70 à 120 cm., suivant grandeur, 4,75, 5,75 à 10,90.
 Jupons à taille, jolie finette blanche, 40 à 75 cm., 2,75 à 5,75.

Pour Messieurs

Chemises flanelle coton couleur, belle qualité 3,50, 3,95, 4,95.
 Chemises de coutil croisé, qualité lourde résistante pour le travail, rayures, 4,50, 5,50 ; à carreaux, 5,50, 7,50, 9,50.
 Chemises mécanicien, article lourd renforcé, 4,95 ; article supérieur, 5,85 ; extra, 7,50.
 Cilets de chasse depuis 5,90 à 35, —.
 Chemises flanelle coton chaude pour garçons, 2,35, 2,50, 2,95, etc.

Notre rayon de Modes et Confections pour Dames, Messieurs et enfants est richement assorti dans toutes les dernières nouveautés d'hiver.

Chaque samedi et mardi distribution gratuite de nos superbes ballons sur chaque achat depuis Fr. 5.—

EXPÉDITIONS PARTOUT CONTRE REMBOURSEMENT

Grands Magasins **H.-S. WALTHER & C^{ie} S. A. Vevey**

Twink



Même les enfants brilleront de couleurs, cette année, — comme les papillons au soleil.

Non seulement maman et grande sœur porteront des toilettes gais, — mais aussi les mignonnes jaquettes et costumes de nos petits chéris resplendiront de couleurs.

Grâce au Twink, vous feindrez tout ce que portent vos enfants dans les nuances qu'ils affectionnent: vert tendre ou bleu, rouge clair ou pourpre foncé, etc.

24 couleurs modernes.

Twink se dissout dans l'eau bouillante en une mousse abondante, qui communique aux étoffes de ravissantes couleurs durables et les nettoie en même temps.



SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN.

- AVIS -

M. Alfred GIRARD-RARD, MARTIGNY avise son honorable clientèle de Martigny et environs que son

Exposition de Chapeaux

— Modèles de Paris et autres —

sera ouverte dès le 25 septembre courant à son salon de Modes, au 1er étage

" AU NATIONAL "

Le choix sera grand et les prix modérés.

Se recommande : **A. Girard-Rard**

Papiers peints, couleurs, huiles & vernis
Verres à vitres et glaces

Joseph GUALINO

Av. de la Gare 22 - MARTIGNY - Tél. No 145
GYPSERIE PEINTURE VITRERIE

Banque Commerciale

valaisanne

CH. EXHENRY & C^{ie} - MONTHEY

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

CHANGES billets de banque, monnaies, chèques
Achat et vente au cours de la Bourse
Toutes opérations de Banque.

Paie les dépôts aux meilleures conditions du jour.

CHASSE

Armes-Munitions —
Plomb de Lyon

E. CHABLAIX, Armurier

Tél. 44. - Aigle - Tél. 44.

Tube de réduction pour pistolet d'ordonnance, Fr. 15.—

TAXIS

de jour et de nuit
Garage Faisant
Martigny Téléphone 165

CAISSES A RAISIN

Caissettes 5 kg. et 2 kg. 500 montées ou non montées
Scierie Hoirie C. BOMPARD, Martigny.

A MATEURS de cafés fins

Demandez à votre fournisseur

La marque

Régal

Le meilleur café

Exigez les initiales **F**
Sur chaque paquet

Vve J. Décaillot et ses fils à Salvan

Vous savez bien

maintenant que nos semelles à 3,50 la paire pour hommes et 3 fr. pour dames sont de deux à trois fois plus durable que le cuir ordinaire. — Envoyez-nous vos chaussures ou commandez les semelles en joignant le patron.

FESSLER, Martigny-V.

A vendre

- 13 fûts de vin -

de 600 litres, pour expédition.

S'adr. chez Mottet Frères marchand de vins, Evionnaz

Vins étrangers

Rouges et blancs, 1er choix. Demandez nos prix réduits.
Vve J.-J. DÉCAILLET et ses fils. MARTIGNY. 1587

Corderie H. Pache

MOUDON (Vau)

Cordes de pressoirs

Toutes réparations.

Agriculteurs Charretiers

Procurez vous tous le **nouvel appareil** pr attacher le bétail, plus d'accidents. Envoi d'un appareil comme échantillon contre 2 frs en timbres-poste.
Ecrivez tous sons U 25832 L Publicitas, Lausanne.

Cours de Cuisine

A. Foucon

Chroniqueur culinaire au Journal « La Suisse »
18, Croix d'Or — Genève — Téléphone Stand 54-84. —

Pianos

Burger & Jacobi, Schmidt, Flohr, Lipp, Bechstein.
HARMONIUMS de chambre et d'église. — Vente, location, réparations, accordage, échange.
H. Hallenbarter, Sion.

Belles pommes de terre

de conserves Frs. 16. — les 100 kgs
Rabais par quantité.
— PARC AVICOLE — SION

Faites réparer vos chaussures à la
Grande Cordonnerie Populaire

rue du Vieux Collège 1, Genève.

Ressemelages avec talons

Hommes 5.75. Dames 4.75

Travail soigné, entièrement fait à la main. Cuir de 1re qualité. Remontage de socques. Les colis postaux sont retournés franco par retour du courrier. 1850

Hôtel Café-Restaurant de la Gare

Rue de Lausanne. — GENÈVE — Rue de Lausanne

Chauffage central, lumière électrique
Auto garage

Repas à prix fixe et à la carte — Prix modérés.
En face de la Gare et le plus proche
ED. FISCHER, propriétaire.

Le « Nouvelliste, Valaisan », 10 cent. le numéro.

Fabrique de Draps Aebi & Zinsli, Sennwald

Canton de St-Gall

fournit des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, laine à tricoter et couvertures. Grande baisse. On accepte des effets usagés de laine et de la laine de moutons. Echantillons franco

TABAC A PRISER

HUGO

SE TROUVE PARTOUT OU L'ON VEND NOS TABACS

Combustibles en tous genres.

Se recommande
Camille COUTAZ, St-Maurice Tél. 51

Grande Occasion

500 m. Loden pr. messieurs pure laine lourd, 140 cm valeur Fr. 15.— réduit à 9,75.
10.000 m. Gabardine, pure laine 110cm. toutes couleurs, à Fr. 10.— réduit Fr. 6 90.
15.000 m. Fataine-p. chemise, Flanelle p. blouses, flanellettes à Fr. 1,50 1,35 et —, 85.
20.000 m. Etoffe p. tablier Merinos, Hidron, Satin, Cachemir, Koper, Fr. 2. —, 1,65 1,50.
10.000 m. drap de lit, blanc et écru, à double fil, 165 et 180 cm. la qual. Fr. 2,90 et 2,30.
6000 m. Couvertures de laine mède, 170 X 225, pesant 3 k. 300 g., noisettes. Fr. 20.— réduit à Fr. 12. —
2000 m. Velours laine, lourd, toutes couleurs, qual. extra 130 cm. Fr. 18.— réduit à Fr. 11,50.
Echantillons sur demande. Envoi contre remboursement **Fratelli Bianchetti**, Locarno
Pour réussir la publicité vaut presque autant que la chance !